
PRESIDENCE-----
SECRETARIAT GENERAL**DECISION N° 049 /UK/P/VP/SG/DRH/2018**

Portant proclamation des résultats de l'appel à candidature pour le recrutement d'enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara, du 23 mars 2018

=====

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'Université,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu la loi n°2013-002 du 21 janvier 2013 portant statut général de la fonction publique togolaise ;

Vu le décret n°1999-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu les décrets n°s 2003-280/PR du 3 décembre 2003, 2007-128/PR du 17 octobre 2007 et 2015-079/PR du 28 octobre 2015 portant création de facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n°2015-120/PR du 14 décembre 2015 portant modalités communes d'application du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-030/PR du 11 mars 2016 portant nomination du président de l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°060/2017/MESR du 27 juin 2017 portant création de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°021/UK/P/VP/SG/DRH/2018 du 03 juillet 2018 portant création, composition et attributions des membres du comité de présélection des dossiers de candidature pour le recrutement d'enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°031/UK/P/VP/SG/18 du 18 septembre 2018 portant création, composition et attributions du jury de recrutement d'enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara ;

Vu la note de service n°023//UK/P/VP/SG/DRH/2016 du 10 octobre 2016 à l'attention des doyens, portant procédure de recrutement aux postes d'enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara ;

Vu le plan stratégique décennal de développement de l'Université de Kara de décembre 2013, notamment en son Axe stratégique n°2 ;

Vu la Déclaration de la politique qualité du Président de l'Université de Kara en date du 25 avril 2016 ;

Vu l'appel à candidature pour le recrutement aux postes d'assistants et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara en date du 23 mars 2018 ;

Vu les résultats de l'étude de dossiers des candidats ;

Vu le rapport des travaux du jury de recrutement d'enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche à l'Université de Kara en date du 24 septembre 2018 ;

Considérant les nécessités académiques, pédagogiques, et de services

DECIDE :

Article 1^{er} : Les candidats dont les noms suivent sont retenus à l'issue du processus de recrutement des enseignants-chercheurs et d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Kara.

II / POUR LES CANDIDATS AUX POSTES D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

N°	Nom et Prénoms	Spécialité
INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DE L'AGRICULTURE (ISMA)		
1	M. BOKOBANA Essolakina Magnim	Biologie / Biopesticides
2	M. NADIO Nafadjara Abouwaliou	Biologie / Biopesticides
3	M. TAALE Essodolom	Biologie moléculaire
4	M. FAMAH SOURASSOU Nazer	Biologie moléculaire / Génétique
5	M. PALANGA Koffi Kibalou	Biologie moléculaire / Génétique
6	M. KOLOMBIA Adjiguita Yao	Phytopathologie / Nématologie
7	M. KADANGA Ali Kpatcha	Vétérinaire / Doctorat en Biologie
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (Fa.ST)		
1	M. ELOH Kodjo	Chimie organique
2	M. AKPATAKU Kossitse Venyo	Chimie de l'environnement
3	M. MEGNASSAN Sassou	Chimie physique
4	M. DOUTI Dam-Bè Lardja	Physique et sciences de la matière
5	M. TODJRO Mawoussi	Mathématiques (Analyse)
6	M. KATCHEKPELE Edoh	Statistique
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES (FDSP)		
1	M. BABALE Wadouféi	Droit public
2	M. KEDOU Abalo	Droit public
3	M. SAGBA Kossi Edzodzinam	Droit public
4	Mlle DJAGBA Yenteme	Droit public
5	M. AWOKI Kougnontéma	Droit privé
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (Fa.SEG)		
1	M. SANOUSI Yacobou	Economie de la santé
2	M. BOUKARI Mamadou	Economie publique
3	M. AKITAN Agbemebia	Economie monétaire internationale

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FLESH)		
1	Mlle GAWA Djahéma	Linguistique anglaise (Phonologie et morphologie)
2	M. ADJETA Essossinam	Sociologie politique
3	M. EDJABOU Aqtime Gnouéléng	Germanistique
4	Mlle AGBESSI Akpéné Délalom	Analyse du discours littéraire

III/ POUR LES CANDIDATS AUX POSTES D'ATER

N°	Nom et Prénoms	Spécialité
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES (Fa.ST)		
1	M. KROU Nitale M'Balikine	Chimie organique de l'environnement
2	M. AKORO Edjadèssamam	Electronique / Télécommunication
FACULTE DE DROIT ET DES SCIECNES POLITIQUES (FDSP)		
1	Mlle KORIKO Roukéiatou	Droit privé (l'admission antérieure ayant été annulée)
FACULTE DES SCIECNES ECONOMIQUES ET DE GESTION (Fa.SEG)		
1	M. GNINIGUE Moukpè	Economie locale
2	M. ATCHI Kokou Fambari	Gestion et évaluation de projets
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FLESH)		
1	M. ALADJI-BASSI Mangbariwè	Histoire culturelle

Article 2 : Les intéressés sont invités à prendre contact avec la Direction des Ressources Humaines (DRH) de l'Université de Kara à partir du lundi **15 octobre 2018**, pour affaire les concernant.

Article 3 : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Kara, le 05 OCT 2018



Professeur Komla SANDA

AMPLIATIONS

MESR (CR).....	1
P/UK.....	2
SG/UK.....	2
AC/UK.....	1
SF.....	1
Décanats/directions/UK.....	13
Autres services/UK.....	5